A 1469

82 B 75

L.K. TOURS
Société Anonyme au capital de F.300.000,-
42 rue des Jardins 68000 COLMAR
SIRET B 323 471 276 00010
RCS COLMAR 82 B 75

Conseil d'Administration
du 28 Mars 1995

Extrait du Procès-verbal de délibérations

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE
Le vingt huit mars à dix heures trente

1. - Madame Marie-Anne KUNEGEL, née UNTERFINGER
Président du Conseil
demeurant à 68000 COLMAR 4 Vorderer Semmweg

2. - Monsieur Lucien KUNEGEL,
demeurant à 68000 COLMAR 4 Vorderer Semmweg

3. - Monsieur Daniel KUNEGEL,
demeurant à 68000 COLMAR 7 Avenue Foch

Seuls membres du Conseil d'Administration de la société, se sont réunis au siège social sur la convocation du Président.

En entrant en séance, les administrateurs ont signé le registre de présence.

Tous les administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Madame le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un directeur général
2. Rémunération du directeur général
3. Formalités, pouvoirs

I. Nomination d'un directeur général

Madame le Président expose qu'il lui serait utile d'être assisté d'un directeur général et propose que ces fonctions soient confiées à Monsieur Daniel KUNEGEL

Accédant à cette demande et usant de la faculté que lui accorde l'article 115 de la loi du 24 juillet 1966, le Conseil d'Administration donne mandat à Monsieur Daniel KUNEGEL d'assister Madame le Président à titre de directeur général., et ce à compter du 1er Avril 1995.

Monsieur Daniel KUNEGEL exercera ses fonctions pendant toute la durée du mandat de Président du Conseil d'Administration de Madame Marie-Anne KUNEGEL.

Conformément à la loi, Monsieur Daniel KUNEGEL, directeur général, disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

.....

III. Formalités, pouvoirs

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra

En suite de quoi, le présent procès-verbal a été établi et signé par les Administrateurs.

Madame Marie-Anne KUNEGEL, née UNTERFINGER
Président du Conseil

Monsieur Lucien KUNEGEL **Monsieur Daniel KUNEGEL**